

Déclaration du SE-Unsa de l'Oise à la CAPD du 16 mai 2017.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

Le SE-Unsa de l'Oise ne peut introduire cette déclaration préalable sans aborder le contexte de l'élection du nouveau Président de la République.

Il est des lendemains d'élections, où, ce qui prime, c'est le soulagement, ...la République a gagné ce 7 mai 2017. Le travail pour faire reculer le relativisme et le populisme commence aujourd'hui. Nous aurons dans cette bataille, chacun, un rôle à jouer. C'est aussi une immense responsabilité qui incombe au nouveau chef de l'État ...car la cohésion sociale de notre pays est plus que jamais fissurée.

L'UNSA Éducation et le SE-UNSA n'esquiveront pas leurs responsabilités et continueront à donner de la voix pour que la France, fière de ses valeurs humanistes et de son ambition européenne, sorte de la dépression pour envisager l'avenir avec confiance et bâtir une société meilleure pour la jeunesse :

- **Donner de la voix** pour que l'Éducation soit protégée du court-termisme et des instrumentalisation politiques. Les réformes récentes ont amélioré la situation de notre École et s'il est toujours nécessaire de les réinterroger, une chose est sûre, nous avons besoin de temps et de tranquillité...
- **Donner de la voix** enfin pour que les professionnels de l'Éducation soient reconnus et respectés. Le nouveau président de la République doit entendre les acteurs de la démocratie sociale : ils sont indispensables pour que la France avance. Ignorés ou contournés, ils sauront se mobiliser contre les régressions. Emmanuel Macron devra s'appuyer sur les forces vives pour construire le futur. L'UNSA Éducation et le SE-Unsa y prendront toute leur part ... L'école dans son ensemble doit aussi former les futurs citoyens à ne pas tomber dans le populisme et à être en capacité de se construire un esprit critique.

Pour inviter l'École et les enseignants dans le débat des élections présidentielles, une enquête avait été commandée en son temps par le SE-UNSA auprès de l'institut IFOP, "*Et moi, prof, je veux dire au prochain président !*".

Cette enquête a notamment permis à la profession d'exprimer son désir de **mobilité professionnelle** et son souhait d'améliorer sa **formation**.

- Nous constatons dans les documents préparatoires à cette CAPD que les demandes de congé **formation** professionnelle sont toujours aussi nombreuses, témoignant de réels souhaits de reconversion et / ou de formation. **Le SE-Unsa constate cette année, comme les années précédentes, que le nombre de mois octroyés sera encore largement insuffisant et ne permettra pas de satisfaire les demandes.**
- **Mobilité encore...** La mobilité professionnelle doit permettre de répondre aux aspirations des enseignants du 21^{ème} siècle à construire leur propre parcours professionnel. **Pour le SE-UNSA, l'Éducation nationale doit renforcer les moyens existants pour accompagner les collègues dans leurs démarches et les périodes transitoires de réorientation professionnelle, tant au niveau des demandes de congé de formation professionnelle, de détachements, de temps partiels, de disponibilités, ou d'autorisations d'absence.**

Cette CAPD est probablement la plus attendue de l'année car elle intéresse les enseignants qui ont demandé un mouvement, ...ceux qui attendent pour savoir "qui" arrivera sur leur école, ... les enseignants qui seront maintenus sur leur poste et ceux qui participeront à la phase d'ajustement.

Cette CAPD est un moment fort du paritarisme auquel nous sommes tous attachés, où nos travaux, nos débats et nos positions respectives seront transparents afin de rendre la mécanique de notre administration, compréhensible pour tous. En ce sens, le SE-UNSA de l'Oise remercie les services pour la qualité du travail accompli.

Enfin, nous souhaitons vous rappeler notre attachement concernant le recours au temps partiel. C'est un moyen indispensable pour les enseignants de concilier leur vie personnelle avec leur vie professionnelle. Potentiellement, cette année ou dans l'avenir, nous sommes toutes et tous concernés par l'accès au temps partiel.

Ce qui peut apparaître comme du « *confort* » est bien souvent une **réelle nécessité** pour les collègues. Imposer aux collègues de poursuivre ou de reprendre à temps plein, ou même, à une quotité plus importante qu'ils ne le souhaitent, complique les conditions de travail de l'ensemble des enseignants. Il s'agit -sur ce sujet- de passer d'une « **gestion des ressources humaines** » à une **gestion... plus humaine des ressources ... !**

Je vous remercie de votre attention.